



TYPES DE SIÈGES AUTO POUR ENFANTS

Quel siège auto pour enfant dois-je utiliser ?



Australian Standard
AS/NZS 1754



- Utilisez un siège auto homologué conforme aux exigences obligatoires de la norme australienne/néo-zélandaise (AS/NZS 1754) relative aux sièges auto pour enfants. Les sièges conformes à la norme porteront la mention AS/NZS 1754 imprimée sur l'étiquette du siège.
- N'utilisez pas de sièges auto pour enfants achetés à l'étranger. Seuls les sièges auto pour enfants conformes aux normes australiennes peuvent être vendus et utilisés en Australie.
- Veillez à ce que le siège soit adapté. Les sièges actuels se réfèrent à la taille de l'enfant pour déterminer l'adaptation à l'utilisation.
- Suivez toujours les instructions du fabricant lorsque vous utilisez votre siège.
- Vérifiez toujours l'âge et l'état d'usure des sièges anciens et d'occasion. Ils doivent avoir moins de 10 ans, n'avoir jamais été utilisé si un accident s'est produit et être encore en parfait état.



Rappel :

Utilisez toujours le siège auto de votre enfant jusqu'à ce que ce dernier ait atteint sa taille maximale avant de passer au type de siège supérieur. Il est important de suivre les instructions du fabricant de votre siège auto pour décider du moment où passer à la version supérieure.



RECOMMANDATION

Procurez-vous le guide « Conseils de bonnes pratiques pour la sécurité des enfants voyageant en véhicule motorisé » ou visionnez notre animation sur la sécurité des passagers. Ces deux ressources sont disponibles sur le site web de Kidsafe Australia. Pour plus d'informations sur les exigences relatives aux enfants en tant que passagers, contactez votre bureau local d'État ou de territoire Kidsafe en visitant www.kidsafe.com.au.



Enfants âgés de moins de 6 mois

Il est obligatoire d'utiliser un siège auto homologué dos à la route avec harnais intégré, correctement installé dans le véhicule et ajusté à la morphologie de l'enfant.

Les enfants de moins de 6 mois ne sont pas autorisés à s'asseoir sur le siège avant d'un véhicule comportant deux rangées de sièges ou plus.

Il est recommandé d'asseoir votre bébé dans un siège auto dos à la route jusqu'à ce qu'il dépasse la hauteur du siège. Cela correspond à la taille maximale autorisée (longueur/hauteur d'épaule) atteinte par l'enfant.



Enfants âgés de 6 mois à 4 ans

Utilisation obligatoire d'un siège auto dos à la route homologué avec harnais intégré OU d'un siège situé face à la route avec harnais intégré (à condition qu'il respecte la hauteur d'épaule requise).

Les sièges doivent être correctement installés dans le véhicule et ajustés à la morphologie de l'enfant.

Les enfants de moins de 4 ans ne doivent pas voyager sur le siège avant d'un véhicule comportant deux rangées de sièges ou plus.

Il est recommandé : D'asseoir votre enfant dans un siège auto avec harnais intégré jusqu'à ce qu'il atteigne la taille maximale autorisée (hauteur/hauteur d'épaule). Des options dos à la route étendues sont disponibles sur certains sièges auto et permettent d'asseoir un enfant dos à la route jusqu'à l'âge de 2 à 3 ans (30 mois).